

# Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	<b>20.04.2024</b>
Thème	<b>Sans restriction</b>
Mot-clés	<b>Poste et télécommunications</b>
Acteurs	<b>Lausanne</b>
Type de processus	<b>Sans restriction</b>
Date	<b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Freymond, Nicolas  
Terribilini, Serge

## Citations préféré

Freymond, Nicolas; Terribilini, Serge 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Poste et télécommunications, Lausanne, 1992 - 2010*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 20.04.2024.

# Sommaire

<b>Chronique générale</b>	1
<b>Infrastructure et environnement</b>	1
Transports et communications	1
Poste et télécommunications	1

## Abréviations

**PTT** Post-, Telefon- und Telegrafengebiete

---

**PTT** Postes, téléphones, télégraphes

# Chronique générale

## Infrastructure et environnement

### Transports et communications

#### Poste et télécommunications

**POSTULAT**  
DATE: 20.03.1992  
SERGE TERRIBILINI

Le Conseil national a transmis le postulat Zisyadis (pdt, VD) qui demande au gouvernement d'élargir la zone lausannoise dans laquelle les **employés PTT** peuvent bénéficier d'une **allocation complémentaire à l'indemnité de résidence**.<sup>1</sup>

**ACTE ADMINISTRATIF**  
DATE: 22.02.2010  
NICOLAS FREYMOND

La Poste a annoncé une **restructuration de ses services express et coursier** entraînant la suppression de 100 postes de travail sur les 260 actuellement répartis entre Aarau, Bâle, Genève, Lausanne, Olten, Winterthur et Zurich. L'entreprise a en effet enregistré un recul de 15% de son volume d'activité dans ce secteur. Un plan social a été négocié avec les syndicats.<sup>2</sup>

**DÉBAT PUBLIC**  
DATE: 15.12.2010  
NICOLAS FREYMOND

À la fin de l'été, La Poste a lancé l'expérimentation de **nouveaux processus de distribution (projet Distrinova)** procédant d'une mécanisation accrue du tri du courrier dans la région de Saint-Gall, dans l'agglomération de Kriens-Sarnen, ainsi qu'en ville de Lausanne. La technologie est ainsi censée permettre une réduction sensible du temps de travail des facteurs dédié au tri manuel des lettres. Durant la période de test, La Poste a fixé l'heure de clôture de la distribution à 14 heures dans les zones concernées. Les nouveaux processus accordent la priorité aux entreprises, le courrier adressé aux particuliers n'étant distribué qu'en fin de matinée, voire en début d'après-midi. Cette annonce a suscité les critiques du régulateur postal, Marc Furrer, selon lequel le fait de privilégier les entreprises par rapport aux particuliers est contraire aux exigences du service universel, qui prévoient expressément l'obligation pour La Poste de fournir les mêmes prestations à tous ses clients. Dans le même sens, Syndicom s'est élevé contre « l'émergence d'une société à deux classes ». Il s'est également inquiété des conséquences de la mécanisation pour le personnel, estimant à 3'000 le nombre d'emplois de facteurs menacés. À l'automne, le syndicat a organisé une manifestation à Berne afin d'exiger que la direction de l'ancienne régie garantisse le maintien des places de travail menacées par Distrinova. Le projet a également rencontré de virulentes oppositions dans les régions concernées, où habitants et élus ont dénoncé la distribution tardive du courrier. Face à l'ampleur du mécontentement ainsi exprimé, La Poste a annoncé en fin d'année qu'elle renonçait à cette mesure et ramenait l'heure de clôture de la distribution à 12h30.<sup>3</sup>

---

1) BO CN, 1992, p. 631

2) LT et NLZ, 22.2.10.

3) Presse des 18.8, 20.8, 25.10 (manifestation) et 15.12.10 (Poste).